



Mission de maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement de deux bâtiments



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Client : **OPH Toulon Habitat Méditerranée**

Avis N° : AO-1951-1684

83 - Toulon

Etudes, Maîtrise d'oeuvre, Contrôle

Procédure adaptée



Mise en ligne : 12/12/2019



Date limite de réponse : 27/01/2020

Marché > (sup.) 90 000 euros

Source : **MarchésOnline**



Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Toulon Habitat Méditerranée

Correspondant : M. Daniel NOTARI, Directeur Général, OPH de la Métropole Toulon Provence Méditerranée - Le Saint-Mathieu - Ave Franklin Roosevelt BP 1309, 83076 Toulon cedex, tél. : 04 94 03 85 74, télécopieur : 04 94 42 43 97, courriel : marches@thmed.com, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Logement et équipements collectifs

Objet du marché :

Mission de maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement de 2 bâtiments destinés à accueillir les bureaux du siège et de l'agence ouest de Toulon Habitat Méditerranée

Catégorie de services : 12

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

Objet principal : 71221000

Objets complémentaires : 71300000

Objets complémentaires : 71310000

Lieu d'exécution et de livraison : 291 rue Henri Poincaré et 107 route de Marseille, 83000 Toulon

Code NUTS : FRL05

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Caractéristiques principales :

Des variantes seront-elles prises en compte : non

Prestations divisées en lots :

non

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 01 mars 2020

Cautionnement et garanties exigés : Il n'est pas prévu d'avance dans le présent marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Compte investissement THM 231.

Le titulaire sera réglé par virement bancaire dans les délais fixés au CCAP. Les prestations seront rémunérées par application d'un forfait prévisionnel provisoire pour l'ensemble des réaménagements. Le forfait prévisionnel provisoire de rémunération est le produit du taux de rémunération "t", fixé à l'article 2.2.2 de l'acte d'engagement, par la partie affectée aux travaux de l'enveloppe financière prévisionnelle provisoire pour l'ensemble des 2 bâtiments fixée dans l'acte d'engagement. Le forfait est révisable conformément aux dispositions du CCAP.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera attribué à un groupement d'opérateurs économiques solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire de l'ensemble des membres du groupement.

L'équipe de maîtrise d'oeuvre se composera obligatoirement :

- d'un ou d'une équipe d'architectes DPLG ou DESA inscrit à un tableau régional d'architectes conformément aux articles 10 et 11 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977, ou inscription équivalente dans le pays d'origine (fournir les pièces équivalentes), mandataire du groupement
- d'un BET thermique
- d'un BET structure et fluides
- d'un BET économie de la construction
- d'un OPC

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat dans le domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par le pouvoir adjudicateur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par le pouvoir adjudicateur.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : La présentation de 2 ou 3 programmes similaires à l'objet de la présente consultation réalisées au cours des 3 dernières années, indiquant la nature des travaux, une description sommaire des travaux, la nature des missions réalisés, le montant global de l'opération, la date de réception des travaux et la durée du chantier. Chaque programme sera accompagné d'illustrations, documents ou photographies décrivant les principales prestations réalisées par le maître d'oeuvre dans le domaine de la réutilisation ou réhabilitation

La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

La déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique du candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

Le certificat d'inscription à l'ordre des architectes ou au registre professionnel ou au registre du commerce (dans les conditions prévues par la législation de l'Etat où le candidat est établi, en cas d'entreprise étrangère

Marché réservé :

Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique

Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre. Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail

Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et

organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Valeur technique (75 %)

Prix des prestations (25 %)

Pas d'enchère électronique

Type de procédure :

Procédure adaptée

Date limite de réception des offres :

27 janvier 2020 à 16 h 15

Délai minimum de validité des offres :

150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MOE BUREAUX

Renseignements complémentaires :

A titre indicatif, la notification du marché interviendra au cours du 1^{er} trimestre 2020.

Le délai global d'exécution du marché comprend les phases conception, les délais de validation du maître de l'ouvrage pour chaque phase, le délai d'instruction pour l'avenant du maître d'oeuvre en phase APD, le délai d'instruction de la consultation pour les travaux, la phase réalisation des travaux ainsi que l'année de parfait achèvement. Les délais d'exécution de chacun des éléments de mission figurent à l'article 3 de l'acte d'engagement.

Les critères pondérés de jugement des offres sont : (se reporter à l'article 8.2 du Règlement de la consultation)

Le critère valeur technique, noté sur 15 points et le critère prix, noté sur 5 points.

Les exigences de la collectivité concernant les modalités de transmission des candidatures et des offres sont prévues dans le Règlement de la consultation (environnement technique nécessaire au bon fonctionnement du service, modalités d'obtention des documents, précisions quant aux modalités particulières de transmission).

Le dossier de consultation, dans son intégralité, est téléchargeable à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_CFRdRekimk&v=1&selected=0

Estimation prévisionnelle du montant des travaux : 800 000 euro(s) HT

Type de mission :

REL : Relevé des existants

DIAG : Diagnostic

APS : Avant-projet sommaire

APD : Avant-projet définitif

PRO : Etudes de Projet avec métré

EXE partielle : Etudes d'exécution partielle (métrés et quantitatifs détaillés des documents financiers des marchés de travaux)

ACT : Assistance au maître de l'ouvrage pour la passation des contrats de travaux

VISA : Visa des études d'exécution

DET : Direction d'exécution des contrats de travaux

AOR : Assistance au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement

OPC : Mission complémentaire d'Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier

Date d'envoi du présent avis à la publication :

11 décembre 2019

Informations complémentaires :

La prestation est réservée à une profession particulière

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : L'équipe de maîtrise d'oeuvre se composera d'un ou d'une équipe d'architectes DPLG ou DESA inscrit à un tableau régional d'architectes conformément aux articles 10 et 11 de la loi n°77-2 du 30 janvier 1977, ou inscription équivalente dans le pays d'origine (fournir les pièces équivalentes), mandataire du groupement, d'un BET thermique, d'un BET structure et fluide, d'un BET économie de la construction et d'un OPC

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms, et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les documents de consultation peuvent être téléchargés à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_CFRdRekimk&v=1&selected=0

Date limite d'obtention : 27 janvier 2020 à 16 h 15

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulon, CS 40510, 83041 Toulon cedex 9, tél. : 04 94 42 79 30, télécopieur : 04 94 42 79 89, courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr, adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr/ta-caa>

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interdépartemental de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de MARSEILLE, secrétariat Général pour les Affaires Générales CCIRAL, Boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille cedex 20, tél. : 04 91 15 63 74, télécopieur : 04 91 15 61 90

Détails d'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon ou Service de la commande publique de THM (cf. coordonnées ci-dessus)



Recevoir des
avis similaires